

### LE MOT DU MAIRE

L'équipe chargée de la rédaction du bulletin a décidé d'avancer la date de sa parution et souhaité vous le présenter en début d'année alors que jusqu'à présent, il vous était distribué dans l'été.

Cette même équipe a également modifié le nom de ce document qui s'intitulera désormais " Le journal ", un nom qui lui convient parfaitement dans la mesure où j'ai toujours considéré qu'il était un lien étroit entre la population et la municipalité.

Ces divers changements m'offrent l'opportunité de vous présenter à toutes et à tous mes meilleurs voeux de bonheur et santé pour 2016 en espérant que cette année voit l'aboutissement de tous vos projets. J'aurai l'occasion de vous le rappeler lors d'une cérémonie « Vœux du Maire » que nous avons décidé d'organiser le vendredi 15 janvier à 19 heures à la Maison du Temps Libre et à laquelle vous êtes toutes et tous conviés. Dans un contexte national et international compliqué, je pense qu'il est indispensable que chacun puisse se retrouver ou simplement faire connaissance, en toute simplicité, dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Aussi, j'espère pouvoir compter sur votre présence et vous demande simplement, pour une meilleure organisation de cette manifestation, de bien vouloir confirmer en mairie votre participation à cette soirée.

Comme à l'accoutumée, vous découvrirez dans ce bulletin diverses rubriques : pratiques, historiques, économiques et sociales destinées à vous relater l'activité de votre commune et de ses associations ainsi que l'action régulière de vos élus sans oublier une petite touche humoristique.

En souhaitant que vous preniez plaisir à parcourir ces quelques pages et dans l'espoir de vous rencontrer le 15 janvier prochain, je vous adresse mes cordiales salutations et vous assure de mon total dévouement.

Bien cordialement,

Le Maire

Jacky BONIN

## REALISATIONS

### CHEMIN PIETONNIER LA VESVRE



Les adolescents du lotissement de La Vesvre qui devaient se rendre à l'abribus pour prendre le car n'avaient que le choix de se croter les chaussures en marchant dans l'herbe et la boue lorsqu'il pleuvait ou de marcher sur le bord de la route, ce qui n'était pas sans danger.

Un chemin piétonnier goudronné leur apporte maintenant confort et sécurité.

### AMENAGEMENTS EXTERIEURS EXTENSION MAISON DU TEMPS LIBRE

Pour éviter un investissement immédiat à leur client les architectes parfois délaissent des postes qui ne leur paraissent pas fondamentaux. C'est de cette façon qu'avait été traitée la cour de l'extension de la MTL.

Cet espace avait été clôturé pour permettre aux petits de jouer sous la surveillance d'adultes lors de manifestations. Très rapidement, il s'est avéré que le sable réparti dans la cour collait aux chaussures et était entraîné à l'intérieur de la salle.

Nous avons dû remédier à ce problème par la pose de carrés de caoutchouc sur chape béton.

**Ce revêtement esthétique et agréable à la marche offre l'avantage d'amortir les chutes que peuvent faire les enfants en jouant.**



## **TRAVAUX APPARTEMENT LOCATIF**

Le bâtiment situé entre la mairie et l'école qui comprend 2 appartements était jadis réservé au logement des instituteurs, institutrices. Plus récemment ces deux appartements-maison étaient loués.

Depuis la rentrée des classes 2014/2015, un des appartements est réservé pour les enfants de l'école pour le temps périscolaire et le deuxième a été libéré par son locataire.

Cet appartement n'était plus aux normes actuelles et très nettement défraîchi. Il a donc fait l'objet d'une remise en état général : plomberie, papier peint, peinture, électricité, revêtement de sol et toutes les huisseries et fenêtres remplacées par du double vitrage.

Il est maintenant en parfait état et libre à la location.

## **BUDGET**

Le budget 2015 / 2016 vous a été présenté dans le Bulletin Municipal édition de Mai 2015.

Le budget 2016 / 2017 sera voté en mars 2016.

## LA VIE A MONTAGNY

Ouverture du restaurant « le rustique ».



Le 12 Septembre, Franck et Julie, les nouveaux gérants du restaurant « le Rustique » ont convié les Montagnons pour fêter l'ouverture officielle. Cette soirée a marqué le retour d'un commerce dans notre commune. A cette occasion, ils offraient l'apéritif aux clients venus nombreux pour déguster un jambon à la broche accompagné de frites.



Ils sont ouverts tous les midis du lundi au samedi et ils vous proposent un menu du jour à 13,50 €.

Le vendredi soir et samedi soir vous avez le choix entre des menus à 18 €, 22 € et 28 € et bien sûr la carte renouvelée à chaque saison. N'hésitez pas à venir déguster l'entrecôte charolaise.



Les travaux en cours pour la salle savoyarde devraient prendre fin en début d'année. Vous pourrez déguster des spécialités savoyardes pour vos soirées en famille ou entre amis dans un cadre typique. Franck et Julie mettent tout en œuvre pour vous recevoir dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

## LA VIE A MONTAGNY

### POUR LABO'M, L'AVENTURE NE FAIT QUE COMMENCER

Après l'inauguration, les projets individuels se poursuivent aussi divers que les besoins et les désirs de ses adhérents : fabrication de pièces de rechanges (devenues introuvables) à l'imprimante 3D, impression de tee-shirts pour célébrer une importante fête de famille, création de chapeau, de sets de table, d'objets divers, de pochoirs etc... et toujours l'initiation ou le perfectionnement au traitement de texte et à l'internet, à l'informatique en général.

En parallèle, un projet commun à tous les ateliers est en cours de développement, il s'agit d'imaginer, de dessiner, de concevoir et de "fabriquer" **la robe de soirée du futur** qui sera, vous vous en doutez bien, créée sur une tablette numérique et conçue à l'aide des machines numériques (ou pas) en notre possession. Seule

concession au numérique ; la partie textile (si l'on peut dire) de la robe sera réalisée sur un métier à tisser classique (bien sûr, pour aller au bout de la démarche, nous fabriquons aussi le métier à tisser). Afin de finaliser ce projet, Labo'M profite de ces lignes dans le Journal de MONTAGNY pour lancer un appel : nous recherchons la personne qui voudra bien nous servir de modèle. Quelques heures de présence seront suffisantes, de la prise de mensurations à la présentation à la presse. En attendant les candidatures, nous vous rappelons que Labo'M est ouvert à tous, sans distinction d'âge ou de connaissances.

Page Facebook : <https://facebook.com/fablab.labom/>

Mail : [fablab.labom@gmail.com](mailto:fablab.labom@gmail.com)

**MONTAGNY PRÈS LOUHANS**

ou

**MONTAGNY PRÉS LOUHANS**



Un accent qui change tout.

MONTAGNY qui de tous temps a été **proche** de LOUHANS s'est retrouvée par l'erreur d'un employé de la DRI être pendant quelques semaines les **prés** des Louhannais.

Heureusement, nous étions vigilants. Les deux panneaux incriminés ont été rectifiés.

Ouf ! De nouveau MONTAGNY est **près** LOUHANS.

# LA VIE A MONTAGNY

## VEHICULE MUNICIPAL

Pour que MONTAGNY Près LOUHANS existe en dehors de MONTAGNY et que notre village *véhicule* une image dynamique lors de déplacements à l'extérieur.



## PARTICIPATION CITOYENNE ou VOISINS VIGILANTS

Jeudi 3 Septembre, près d'une centaine d'habitants avait fait le déplacement à La Maison du Temps Libre pour assister à une réunion d'information animée par le Major DECHAMBENOIT et l'Adjudant CANO concernant la Participation Citoyenne.

Ce dispositif est destiné à lutter plus efficacement contre la délinquance en général et les cambriolages en particulier en facilitant les contacts entre les habitants et la gendarmerie.

Des citoyens bénévoles appelés "référénts" sont des

contacts identifiés de la gendarmerie.

Le Major DECHAMBENOIT a été clair sur les limites de ce dispositif en déclarant que seules les informations concernant la sécurité des personnes et des biens sont prises en comptes excluant bien évidemment toutes informations de nature personnelle concernant nos voisins.

Les échanges d'informations entre les Référénts et les gendarmes se feront essentiellement par e-mails et SMS et pourront porter sur

des déplacements suspects de véhicules mais aussi sur des signalements d'escrocs cherchant à dépouiller des personnes âgées et vulnérables.

Un certain nombre de personnes se sont déjà portées candidates pour être "référénts" et ont signé le document d'engagement.

Le protocole de Participation Citoyenne a été signé le 14 décembre entre la Mairie, la sous préfecture et la gendarmerie.

A suivre.....

### **LIMITATION DE VITESSE**

Nous sommes nombreux à trouver que les véhicules qui traversent notre village le font souvent à des vitesses trop élevées.

La D23 étant une route gérée par le département, nous avons obligation de passer par la DRI (direction des routes et infrastructures) pour demander la mise en place de panneaux limitant la vitesse à 70 kilomètres/heure avant la traversée du bourg qui est comme chacun sait limitée à 50 km/h.

Nous avons donc eu la visite du responsable qui en préalable à toute étude a fait poser des compteurs au nombre de 3 afin d'évaluer le nombre de passages journaliers et la vitesse des véhicules.

Sur les 3 compteurs; les deux positionnés entre les panneaux d'entrée et sortie d'agglomération ont enregistré des vitesses de 76 kilomètres/ heure (pour 50 autorisé) pour un passage journalier de 1667 véhicules.

La solution qui nous est proposée est de raccourcir le centre bourg en rapprochant les deux panneaux d'agglomération de chaque côté de la rue du bourg ( la rue du bourg faisant une boucle dont le départ se situe entre la mairie et la ruine pour aboutir en face du chemin des crues) et de passer la vitesse à 70 kms/h sur la distance séparant l'emplacement actuel des panneaux et leur emplacement conseillé.

Cette proposition ne va pas dans le bon sens que nous souhaitons pour la sécurité des habitants et ne résout aucun problème. Nous allons donc faire une contre proposition à la DRI et attendre leur réponse.

*A suivre...*

### **BALADES VERTES**

Nous vous en avons informés dans le bulletin municipal de 2014 :*"il va falloir être patient"*.

Patients nous le sommes et le projet avance.

Il avance et évolue, puisqu'il est question maintenant de 3 et peut-être 4 boucles référencées.

En janvier 2016, deux rencontres sont programmées sur le terrain avec Monsieur GAUGEY en charge du dossier au Conseil Départemental.

Cette "randonnée de travail" permettra de faire le plan de jalonnement en intégrant toutes les signalisations à prévoir : informations, directions, sites, dangers, etc... Elle sera l'occasion également de juger de la qualité des sentiers et des éventuels remises en état à effectuer.

Il y aura ensuite un gros travail administratif, puis la phase réalisation avec à terme MONTAGNY Près LOUHANS de nouveau cité dans les guides disponibles à l'Office de Tourisme. *A suivre également*

# LA VIE A MONTAGNY

## ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANS

Actualités de l'année 2015 des anciens combattants

La commémoration de la fin du conflit en Algérie du 19 mars 1962 a eu lieu le dimanche 22 Mars. Les anciens combattants ont ensuite partagé un repas « chez Charlotte » à Montcony.

Pour la commémoration du 8 mai 1945, le président des anciens combattants (Monsieur Desplat récemment décédé) a déposé une gerbe devant la stèle du souvenir. Puis, le maire du village Jacky Bonin a rappelé les faits historiques du 8 Mai 1945, vibrant synonyme de la liberté retrouvée.

Les anciens combattants se sont retrouvés le 11 Novembre pour célébrer l'armistice de 1918 devant le monument aux morts. Cette année, les enfants sont venus nombreux pour célébrer cette commémoration, cette implication des nouvelles générations souligne l'importance de la transmission du devoir de mémoire. Le cortège était accompagné par la Batterie Fanfare de Louhans. Pour clôturer cette journée du souvenir, les anciens combattants ont partagé un repas au restaurant « le rustique » à Montagny.



Photos du défilé du 11 Novembre 2015

## CLUB DES MONTAGNONS

La présidence du club des Montagnons est toujours assurée par Madame Jeannine COULON secondée à la vice-présidence de Monsieur Raymond BONIN, le trésorier est Monsieur Roger CHAINTRON, la vice trésorière est Madame Denise BOULET et le secrétariat est assuré par Madame Jeannine BONIN, la vice secrétaire est Madame Jeanne BOULET.

Le club est toujours très actif : le loto a eu lieu le 22 novembre 2015.

### **A noter les manifestations pour 2016 :**

- Le 9 février 2016 : concours de belote,
- Le 3 ou le 10 avril 2016 : repas de Printemps,
- Le 1<sup>er</sup> octobre 2016 : repas d'automne,
- Le 11 octobre 2016 : concours de tarot,
- Le 20 novembre 2016 : loto.



Lors du loto du 22 novembre 2015

### CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Le CCAS a reconduit en 2015 les actions auprès des personnes de 70 ans et plus.

Le repas de fin d'année a eu lieu le samedi 5 décembre 2015 à la *Maison du Temps Libre*.

Cette année le repas confectionné par Le Rustique a été très apprécié de tous.

**Les colis de fin d'année** ont été distribués comme chaque année le samedi avant Noël pour ceux qui n'ont pas pu participer au repas.



Lors du repas du 5 décembre avec les doyens Georgette Bert (87 ans) et Hubert Remandet (85 ans)

### ASSOCIATION DES CANTINES SCOLAIRES DU RPI RATTE/MONTAGNY

Chaque année, le bureau de la cantine se modifie. C'est le va et vient de parents d'élèves qui consacrent du temps, de l'énergie et du volontariat pour garder cette association en vie.

Actuellement, l'association ne compte plus que 4 membres du bureau alors qu'ils étaient 6 les années précédentes. Malgré cela, les manifestations prévues, lors de l'assemblée générale de rentrée, seront maintenues pour que l'association continue à conserver l'emploi des deux cantinières, celles-ci réalisent des repas équilibrés faits mains ; on ne peut pas en dire autant de toutes les cantines environnantes.

Les manifestations passées ou à venir sont les suivantes :

- Vente de fleurs à Ratte et Montagny pour la Toussaint,
- Tombola de Noël,
- Souper dansant à Montagny le 13/02/2016,
- Réalisation et vente de pizzas à Montagny le 30/04/2016,
- Fête des écoles à Ratte le 25/06/2016.

Le départ en retraite de Martine QUILLARD, cantinière à Montagny depuis 25 ans, a marqué cette année scolaire.

25 années de bons et loyaux services au profit de nos « chères petites têtes blondes » qui n'ont jamais eu à se plaindre des bons petits plats. Les enfants partis au collège sont là pour rappeler qu'ils étaient bien et mangeaient bien à la cantine de Martine.

## LA VIE A MONTAGNY

L'association a dû recruter une nouvelle cantinière. C'est Patricia BAILLY, domiciliée à Sornay, qui a été retenue pour remplacer Martine. Elle saura utiliser son expérience de cuisinière en collectivité pour rassasier les enfants.



Patricia et Martine

Le lundi 30 novembre, pour le dernier jour de travail de Martine, le bureau de la cantine avait organisé une surprise avec l'aide de Marie-Line et Patricia. Les enfants sont venus lui dire au revoir avec des roses. Quelle émotion !



Marie-Line et Martine, collègues de travail depuis des années étaient très émues.

En plus, de son poste de cantinière, Martine faisait également depuis quelques années le ramassage scolaire et la garderie des temps périscolaires depuis sa mise en place à la rentrée de septembre 2014.

Lors de son pot de départ, Jacky BONIN a souligné sa conscience professionnelle, sa conduite responsable à s'occuper d'enfants et sa justesse.

18 années au service, cette fois-ci, de la commune !

**UN GRAND MERCI A MARTINE ET SURTOUT BONNE RETRAITE !**



### LE COMITE DE FLEURISSEMENT



Le fleurissement de la commune est toujours assuré par l'association du comité de fleurissement. La présidente Jacqueline Guillermin et une quinzaine de membres actifs bénévoles se chargent du repiquage des plants trois fois dans l'année. Les massifs sont préparés puis entretenus par les employés communaux, Nicolas Bonin et Serge Juphard.

Au printemps, 300 pensées ont été repiquées. Au mois de mai, ce sont 1300 plants d'été qui ont égayé notre bourg jusqu'en octobre. Puis 400 plants d'automne, chrysanthèmes et autres fleurs nous ont offert les dernières couleurs avant l'hiver.

Les lumières, qui illuminent notre village en fin d'année, sont également financées par le comité de fleurissement qui a encore investi pour 1000 euros cette année dans l'achat de nouvelles décorations de Noël.

Le financement de ces plants et décorations est entièrement assuré par le comité de fleurissement. La totalité des bénéfices de plusieurs manifestations organisées par ses bénévoles (loto, spectacle, randonnée pédestre et repas de cochon) est investi dans l'achat des fleurs et décorations.

- Le 28 juin 2015, la journée randonnée a eu son succès habituel en rassemblant 156 randonneurs et 13 VTTistes. 146 repas ont été servis le midi au stade.

- Le repas de cochon a réuni une centaine de convives le 25 octobre 2015. La décoration originale des tables était assurée cette année par le Fab Lab de Montagny.

### ***Retenez votre dimanche 31 janvier, date du loto 2016***



Plantation des fleurs d'automne par les bénévoles le 24 octobre 2015



Les tables décorées par le Fab Lab de Montagny lors du repas de cochon du 25 octobre 2015

## LA VIE A MONTAGNY

### SOCIETE DE CHASSE

Année 2015/2016

- Nos deux principales saisons de chasse se situent à cheval sur l'automne et l'hiver puisque l'ouverture s'est faite cette année le 20 septembre. Nous avons chassé le petit gibier jusqu'au premier novembre, jour de toussaint. Nous procédons ensuite à une chasse de gestion suivant les espèces à prélever. Des arrêtés préfectoraux, après consultation des diverses commissions départementales, sont fixés chaque année. Le but étant d'appliquer et de respecter cette directive sur notre secteur. Ce secteur est composé de plusieurs communes appelées massif dans notre vocabulaire.

- Les quotas attribués aux sociétés sont fonction des catégories de terrains chassables relevées. Les comptages, les plaintes liées aux dommages relatés déterminent également ces quotas. Pour l'année 2015/2016, la fédération a autorisé la société des chasseurs de Montagny, le prélèvement de 17 chevreuils et 2 sangliers. Des bracelets payants sont remis aux présidents pour être apposés sur chaque animal tué. L'enveloppe globale de ces achats ajoutée à la cotisation du timbre grand gibier des sociétaires permet à la fédération d'indemniser les dégâts aux cultures, voir d'autres dégâts, avérés. Le renard éventuellement porteur d'un parasite plus communément appelé ver du renard est à l'origine de l'échinococcose alvéolaire. Cette maladie nécessite un traitement lourd à vie dans le meilleur des cas. Il fait l'objet d'une chasse régulée; la saison dernière, nos chasseurs ont éliminé une vingtaine de renards.

- Avant la fin de l'été, le 05 septembre, nous avons organisé notre repas champêtre au stade comme chaque année maintenant. Une soixantaine de convives épicuriens ont su apprécier l'excellent repas préparé dont un goûteux sanglier à la broche; nous adressons à tous, nos sincères remerciements. Une journée fort agréable qui a permis à chacun de revoir les amis et de s'exprimer avant de terminer la soirée en musique avec notre accordéoniste Daniel et aussi par une partie de pétanque. Nous vous convions à cette sympathique festivité sur l'été 2016.

Nous retenons, pour le banquet 2016 offert aux propriétaires, la date du 05 mars à la salle polyvalente. Les invitations seront transmises aux invités pour inscription.



Lors du repas champêtre du 5 septembre



Lors d'une battue au sanglier

# LA VIE A MONTAGNY

## TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRE

Pour la deuxième année, l'école vit à l'heure des nouveaux rythmes scolaires imposés par le décret de 2013. La commune a toujours la charge des enfants les lundis, mardis, jeudis et vendredis entre 15h45 et 16h30.

Les activités périscolaires organisées par les communes en complément des activités d'enseignement peuvent faire l'objet d'un projet d'éducation territoriale (PEDT). La commune de Montagny a fait le choix d'élaborer ce projet. Sa signature conditionne le versement du fond de soutien pour la réforme des rythmes scolaires qui s'élève à 50 euros par élève. Ce document a été transmis à l'inspecteur de l'Education nationale qui l'a validé en juin dernier.

Les objectifs de ce projet se résument en quatre points:

- développer certaines pratiques culturelles ou sportives
- favoriser l'éducation à la citoyenneté en améliorant le « vivre ensemble »
- favoriser les activités intergénérationnelles
- favoriser le lien entre l'école et le temps périscolaire

Afin de répondre à ces objectifs, plusieurs activités ont été mises en place depuis la rentrée de septembre. Les enfants ont commencé l'année par une initiation aux sports collectifs avec Joffray Henriot. Comme l'an passé, ils ont pu apprendre quelques gestes de la langue des signes et être sensibilisés au handicap avec Régis, animateur de l'association de la langue des signes Ferdinand Berthier. Cette année, deux intervenants bénévoles ont mis leurs compétences au service des enfants et nous les en remercions très chaleureusement. Annie Mathy, bénévole à la bibliothèque de Ratte est venue lire des contes aux plus jeunes et Robert Martin de Montagny a initié les plus grands au tressage de l'osier. Cette rencontre intergénérationnelle a été très positive pour les enfants et nous remercions encore Annie Mathy et Robert Martin pour leur investissement, leur temps donné aux enfants et leur grande patience.

Pendant les temps de garderie, les enfants ont pu réaliser des travaux manuels variés initiés par Marie-Line Treffot et Martine Quillard, employées municipales. Cette dernière a quitté ses fonctions le 1er décembre en raison de son départ à la retraite et a été remplacée par Patricia Bailly, la nouvelle cantinière. Pascale Baillet, conseillère municipale effectue deux fois par semaine de l'aide aux leçons.

Pour la suite de l'année scolaire sont prévues des initiations au théâtre et au tennis de table.



Après une séance de sports collectifs



Les travaux réalisés avec Marie-Line et Martine



Chaque enfant, guidé par les conseils de Robert a pu fabriquer sa corbeille. Les brins d'osier ont été cueillis par Robert qui n'a pas compté son temps



S'exprimer avec les mains en langage des signes avec Régis

## LA VIE EN VERT

---

*Quelques astuces économiques, écolos et efficaces :*

Braises ravivées : Jetez une poignée de gros sel sur les braises permet au feu de reprendre vigueur très rapidement

Bouchons réutilisés : Ne jetez plus les bouchons en liège des bouteilles de vin : ils serviront d'allume-feu si vous les gardez dans un récipient rempli d'alcool ménager.

Détachant magique : Mettre un comprimé de Spasfon dans le tambour de la machine en même temps que le linge. Les pires taches ne résistent pas

Économie d'eau : Une astuce pour économiser de l'eau au quotidien : En ouvrant le robinet d'eau chaude, de l'eau froide s'écoule avant l'arrivée d'eau chaude. Pour éviter de gâcher cette eau, la récupérer dans une bouteille d'eau en plastique pour arroser les plantes par exemple. Cela peut paraître banal, mais à la fin du mois ça fait beaucoup d'eau.

Guêpes : Pour éloigner les guêpes de l'endroit où vous êtes, écrasez sommairement quelques clous de girofle, et mettre dans une ou plusieurs soucoupes sur la table. Elles ne supportent pas l'odeur et s'éloignent et de plus c'est écologique.

Lessive citron : Une tache de café macule votre belle nappe ? Mettez dessus du jus de citron et lavez-la comme d'habitude

Mouches : Pour chasser les mouches noires de votre plat de fruits, conservez les bouchons de liège de vos bouteilles de vin et mettez-les dans le panier de fruits.

Noir ravivé : Ajoutez quelques feuilles de lierre à la lessive de vos vêtements noirs : elles vont raviver le noir sans frais !

Taches de vin (du vin sur un tapis) : Pas de panique, versez immédiatement dessus de l'eau gazeuse et absorbez la avec une éponge

Votre téléphone portable a pris l'eau : Vous pouvez le sauver en le mettant dans un saladier de riz qui absorbera l'eau en quelques heures

Verres rénovés : Donnez un coup de neuf à vos verres: frottez-les avec un chiffon doux et un peu de dentifrice: les éraflures vont disparaître et les verres retrouver leur éclat.





**Le site internet du SIVOM du Louhannais, a fait peau neuve !**  
Un nouveau site, pour vous présenter les 2 services du syndicat:  
le service Déchets et le service Assainissement Non Collectif.  
Vous avez une question, n'hésitez pas à aller faire un tour...  
[...www.sivom-louhannais.fr](http://www.sivom-louhannais.fr)

## FAIRE DU COMPOST...

**... QUE DES AVANTAGES !!!**



**A votre disposition depuis 2006, le service Assainissement Non Collectif c'est:**

- 2 750 vidanges effectuées
- 787 installations réhabilitées, dont 50 réhabilitations en 2015 subventionnées par l'Agence de l'Eau
- 12 000 installations contrôlées sur 47 communes
- 850 installations neuves



## VIE PRATIQUE – VIE SOCIALE

---

### **INFOS MAIRIE**

Coordonnées : 1 place de la Mairie  
71500 MONTAGNY PRES LOUHANS

Tél. : 03 85 72 12 58

Fax : 03 85 72 10 79

Courriel : montagny.louhans@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :  
- mardi et jeudi de 15 h 30 à 19 h 00  
- mercredi de 9 h 00 à 11 h 00  
- vendredi de 9 h 00 à 12 h 00

### **ETAT CIVIL 2015**

#### **7 NAISSANCES**



Théo BLANC le 22 février  
Loan Christian VASSEUR le 1<sup>er</sup> mars  
Léaline GARNIER DANIEL le 11 mars  
Théo Aurélien BONIN le 27 mars  
Maëlya RATEAU le 27 avril  
Camille Lisa LAMBERET le 28 mai  
Dana MADON le 6 juillet

#### **2 PARRAINAGES CIVILS**



Sacha Lucas Gilbert DESSAIGNE le 8 août  
Loan Christian VASSEUR le 17 octobre

#### **3 DECES**



Gabriel Louis PAYRAUD le 16 janvier  
David Pierre CLUZEL le 28 janvier  
François Claude René DESPLAT le 30 novembre

### **POPULATION AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2016**

Notre population légale au 1<sup>er</sup> janvier s'élève à 475 habitants.

## VIE PRATIQUE – VIE SOCIALE

---

### **RECENSEMENT MILITAIRE**

#### *Formalité obligatoire*

Les jeunes (filles et garçons) nés en 2000 doivent se faire recenser en mairie au cours du trimestre correspondant à leur mois de naissance.

Ils devront être munis d'une pièce d'identité et du livret de famille de leurs parents.

### **CARTE D'IDENTITE**

La durée de validité de la carte nationale d'identité pour les personnes majeures est passée de 10 à 15 ans depuis le 1er janvier 2014.

Ainsi, si votre carte d'identité a été délivrée après le 2 janvier 2004, la prolongation de 5 ans de la validité est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche de votre part.

Toutefois, cette prolongation ne s'applique pas pour les personnes mineures et par certains pays étrangers.

### **DEMANDE DE PASSEPORT**

Pour les demandes de passeport, il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable en Mairie de Louhans Tél 03.85.76.75.12.

### **POINT PROPRE**

Des points d'apport volontaire sont disponibles au stade (verre, journaux, emballages recyclables).

### **CONCESSIONS CIMETIERE & CAVEAUX CINERAIRES**

Les concessions au cimetière sont aux tarifs suivants :

- 163 € pour les concessions perpétuelles (138 € + 25 € de frais d'enregistrement),
- 69 € pour les concessions trentenaires,
- 200 € pour les concessions trentenaires au columbarium.

Les caveaux cinéraires sont aux tarifs suivants :

- 35 € pour les trentenaires,
- 70 € pour les perpétuelles.

### LE CENTRE HOSPITALIER DE LA BRESSE LOUHANNAISE AU SERVICE DE LA POPULATION LOCALE

**Accrédité en 2005, puis certifié en 2009 et en 2012 par la Haute Autorité de Santé, le Centre Hospitalier est devenu au fil des années, un centre de référence sur notre territoire grâce à la qualité des prestations médicales et sociales proposées.**

Situé à la Basse Macônnière, le centre hospitalier propose une offre de soins complète avec 20 lits de médecine (dont 3 pour les soins palliatifs), 30 lits pour les soins de suite et réadaptation polyvalents (toutes pathologies) et ses 175 lits d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes (EHPAD). Ces derniers sont répartis sur deux sites : 109 lits pour l'**EHPAD** de la Basse Macônnière (dont 22 lits en espace sécurisé pour les malades atteints d'Alzheimer notamment) et 66 lits pour l'EHPAD Pernet.

Un service spécifique existe également pour favoriser le maintien à domicile des malades. Il comprend le SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) avec 73 places dont 6 pour des adultes handicapés et l'ESA (Equipe Spécialisée Alzheimer) avec 10 places.

De plus, un accueil de jour a été mis en place pour soulager les familles des patients atteints de la maladie d'Alzheimer avec 12 places. Celui-ci peut accueillir les malades de un à cinq jours par semaine et leur proposer des activités adaptées.

Cet établissement public de santé permet aussi aux habitants de bénéficier de nombreuses consultations externes, leur évitant ainsi de devoir se rendre dans des villes plus importantes comme Chalon-sur-Saône ou Lons le Saunier.

En effet, une salle d'examen et deux bureaux sont mis à disposition des professionnels de santé dans les domaines suivants : **cardiologie, neurologie, dermatologie** (par télé-médecine), **neurochirurgie, diabétologie, urologie, médecine physique et rééducation, chirurgie vasculaire et chirurgie orthopédique**. D'autres spécialités pourront dans les mois à venir être représentées au centre hospitalier de la Bresse louhannaise. Afin de connaître les jours de consultations et les démarches à entreprendre pour obtenir un rendez-vous, il suffit de contacter le secrétariat médical de l'Hôpital au 03 85 76 30 35.

La cour du Centre Hospitalier accueille deux autres structures qui complètent l'offre de santé.

Tout d'abord, la Maison Médicale de Garde qui assure les permanences de soins en dehors des heures d'ouverture des cabinets. Gérée par l'association « Maison Médicale de garde du Louhannais » qui est présidée par le Docteur COULON, elle est ouverte de 20h à minuit en semaine et de 8h à minuit le weekend. Pour contacter celle-ci, il convient d'appeler le 15.

Enfin, la Maison de Santé Pluri-professionnelle, quant à elle, regroupe plusieurs métiers de la santé : médecins généralistes, infirmiers, chirurgien-dentiste, sage-femme, et également un cabinet de radiologie et un cabinet d'orthoptie, avec un tout nouveau service : le dépistage de la rétinopathie diabétique.

## VIE ECONOMIQUE

---

### Artisans résidants sur notre commune :

Charpente, couverture, zinguerie aménagement de combles – CHARNET Père et Fils – Imp. La Vesvre  
Tél. 03 85 72 16 84

Charpente, couverture, escaliers – GUILLET Franck – 1570 chemin du Villard  
Tél. 03 85 75 56 08

Travaux de menuiserie bois et pvc – MERLE Alexis et Adrien – 510 rue du Bourg  
Tél. Alexis : 06 23 71 44 59      Tél. Adrien : 06 15 56 08 00

Electricité générale – GONZALEZ Sébastien – 500 chemin de Verdin  
Tél. 03 85 72 13 97

Maçonnerie – LAMBERET Père et Fils – 2175 route de Louhans  
Tél. 03 85 72 13 49

Menuiserie traditionnelle, sur mesure - BERNARD Patrice – Champ de Foire à Branges  
Tél. 03 85 75 25 24

Plâtrerie, peinture, décoration, isolation par l'extérieur – MONACHON Alain – 285 imp de Promby  
Tél. 03 85 72 18 79

Plomberie, chauffage, sanitaire – BUGAUD Jean-Michel – 849 chemin des Crues  
Tél. 03 85 72 13 17

Mécanique générale - BONIN Bruno – 90 chemin Martin  
Tél. 06 80 20 62 89

Paysagiste – PACCAUD Damien – 164 chemin de Putacrot  
Tél. 06 87 78 70 70

Isolation, pose plaques de plâtre, peinture, pose revêtements murs et sols – MAGNIN Benjamin – 340 route de Louhans  
Tél. 06 89 38 72 85

Location de matériel pour entrepreneurs Tél. 03 85 76 07 70	}	– DERUNGS François – ZA de l'Aupretin à Louhans
Construction et entretien de piscines Tél. 03 85 76 04 05		

### Agriculteurs, Eleveurs

Agriculture, élevage – COUILLEROT Laurent – Hameau des Cours

Agriculture – GRANDJEAN Didier – Hameau du Villard

Agriculture – SCEA GUIGUE – Le Bourg

Producteurs de volailles de Bresse, vente à la ferme – THIBERT Sylvie & Pascal – 209 chemin de la Ferrière  
Tél. 03 85 72 13 61

### Restaurateur, gîte

Restaurant « Le Rustique » - DELALE Franck – 30 rue de l'Eglise – Tél. 03 85 74 69 57

Gîte de France – VISSER Veronica – 84 chemin du Villard – Tél. 03 85 76 66 70

## UN RETOUR DANS LE PASSE

Pour cette édition nous vous présentons une photo de classe de 1955 de Montagny.



Montagny-près-Louhans - 1955

1er rang (assis de g. à d.) : Guy Moine, André Moine, Bernard Boulet, Daniel Lonjaret, Guy Ravassard, Jean-Paul Boulet, Pierre Caire.

2e rang : André Bert, Jacky Guillot, Michel Nicolas, Jean-François Lonjaret, Jeanine Caire, Paulette Craspay, Annette Nicolas, Mireille Ravassard, Jacqueline Boulet, Arlette Buatois, Roger Mathey, Pierre Treffot, Guy Nicolas, Jean Varrot.

3e rang : Jacqueline Nicolas, Ginette Gacon, Michelle Gacon, Marie-Louise Lonjaret, Michelle Guillet, Claudette Boulet, Liliane Vallot, Colette Coulon, Nicole Moreau, Lucette Vallot, Jacqueline Treffot, Marcelle Jacob, Christiane Buguet, Monique Guillet, Danielle Boulet.

4e rang : Guy Moreau, Guy Buguet, Gilbert Treffot, Bernard Guillet, Jean Guillemain, Guy Coulon, Jean Moine, Serge Mathey, Gérard Boulet, André Varrot, Jacky Boulet, Jacky Ravassard, Robert Cassecuelle, Robert Varrot.

Instituteurs : M. et Mme Berthier.

Photo prêtée par Jacqueline Guillermin.

*Nous sommes toujours ravis de partager vos photos et souvenirs de la commune, alors n'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos remarques et suggestions.*

# LES CONSCRITS

## LES CONSCRITS DE 1975 - 1976



De gauche à droite :

Assis :

Christian PERRIN, Françoise BOREL, Jacky NICOLAS, Martine BONIN, Dominique BOULET

Debout :

Jean-François NICOLAS, Patrick BONIN (Putacrot), Marie-Claire GUILLET, Daniel BOULET,  
Françoise VALLOT, Joël CAIRE, Jacqueline SASSOT, Patrick BONIN (La Ferrière), Jean-Paul TREFFOT

## LES CONSCRITS 2016



Les conscrits de la classe en 6 et surtout les sous-conscrits vous invitent à leur banquet qui se déroulera

le **samedi 27 février 2016**

**à la Maison**

**du Temps Libre.**

Les personnes des classes 6 et 0 qui n'auraient pas reçu d'invitation et qui souhaiteraient faire partie de la fête peuvent se faire connaître auprès de la Présidente des conscrits : Johanne FAUSSURIER au 03 85 72 17 53 ou en Mairie.

Vous les reconnaissez ? C'est eux qui faisaient tant de bruit avec leurs clairons et tambours pour annoncer leur venue dans les rues de Montagny...

## HUMOUR

Un célibataire a publié une petite annonce dans le journal la semaine passée. Question de mettre fin à son célibat

Comme il n'est pas très difficile, il a écrit juste une phrase: "Je cherche une femme"  
Le lendemain de la publication de son annonce, il a reçu 11.203 réponses !!!

Toutes disaient la même chose :  
"Viens chercher la mienne"  
Comme quoi les gens ont bon cœur !!!



**Pluriels... Singuliers !!!**

**Un rat ? des goûts, un pont ? des râbles, une voiture ? des mares, un scout ? des brouillards, une dent ? des chaussées, un beau ? des cors, un vrai ? des dalles, une jolie ? des gaines, un frigo ? des givrés, un brusque ? des luges, une grosse ? des panses, une cinglante ? des routes, un flagrant ? des lits, un crâne ? des garnis, un propos ? des placés.**

